



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

VÉLIZY-VILLACOUBLAY

DÉPARTEMENT DES YVELINES
ARRONDISSEMENT DE VERSAILLES

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
078-217806405-20251126-1177061-DE
Reçu en préfecture le 28/11/2025
Publié le : 28/11/2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 26 NOVEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-six novembre à vingt heures trente minutes, les membres du Conseil municipal de la Commune de Vélizy-Villacoublay, dûment convoqués individuellement et par écrit le vingt novembre, se sont réunis à la Mairie, sous la présidence de Pascal Thévenot, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 35

Quorum : 18

Présents : 27

M. Pascal Thévenot, Mme Magali Lamir, M. Jean-Pierre Conrié, Mme Michèle Ménez, M. Frédéric Hucheloup, Mme Elodie Simoes, Mme Nathalie Brar-Chauveau, M. Olivier Poneau, Mme Johanne Ledanseur, M. Bruno Drevon, M. Pierre Testu, M. Michel Bucheton, Mme Christiane Lasconjarias, Mme Nathalie Normand, Mme Valérie Sidot-Courtois, M. Arnaud Bertrand, Mme Solange Pétret-Racca, M. Marouen Touibi, Mme Christine Decool, Mme Claudine Queyrie, M. Denis Corman, Mme Josette Marchais, M. Jean-Pierre Lefèvre, M. Philippe Ferret, M. Hugues Orsolin, M. François Daviau, M. Franck Parissier.

Ont donné procuration : 7

M. Damien Metzlé à Mme Elodie Simoes, Mme Valérie Pécresse à M. Pascal Thévenot, M. Bruno Larbaneix à Mme Nathalie Normand, Mme Chrystelle Coffin à M. Arnaud Bertrand, M. Michaël Janot à M. Marouen Touibi, M. Franck Thiébaux à Mme Christine Decool, M. Pierre-François Brisabois à M. Philippe Ferret.

Absent non représenté : 1

M. Amroze Adjuward.

Secrétaire de séance : Mme Johanne Ledanseur.

Délibération n° DEL-25-11-26-01

Objet : Versailles Grand Parc - Modification de la demande d'attribution d'un fonds de concours pour l'année 2023.

Pour toute correspondance :

M. le Maire • Mairie • 2 place de l'Hôtel de Ville • BP 50 051 • 78146 Vélizy-Villacoublay Cedex
Tél. : 01 34 58 50 00 • Fax: 01 34 50 40 92 • relationcitoyens@velizy-villacoublay.fr
www.velizy-villacoublay.fr

LE CONSEIL MUNICIPAL,

SUR proposition du Maire,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la décision du Bureau Communautaire de la Communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc n° dB.2023.057 en date du 7 septembre 2023 fixant les modalités de calcul et le montant par commune du retour incitatif aux communes contribuant à la croissance fiscale intercommunale pour l'année 2023,

VU sa délibération n° 2024-02-07/03 en date du 7 février 2024 relative à Versailles Grand Parc - Demande d'attribution d'un fonds de concours pour l'année 2023,

VU l'avis favorable, à l'unanimité, rendu par la commission Intercommunalité, réunie en séance le 17 novembre 2025.

CONSIDÉRANT que le retour incitatif a été fixé, pour la commune de Vélizy-Villacoublay à hauteur de 4 244 489 € au titre de l'année 2023 et qu'il sera versé par la Communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc sous forme d'un fonds de concours,

CONSIDÉRANT que lors de sa séance du 7 février 2024, le Conseil municipal a approuvé la demande de versement d'un fonds de concours auprès de la Communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc pour l'année 2023, à hauteur de 4 244 489 € au titre d'opérations,

CONSIDÉRANT que compte tenu des modifications intervenues sur certaines de ces opérations, il est proposé de réactualiser le montant des travaux et d'ajouter d'autres opérations à la demande de fonds de concours,

CONSIDÉRANT que le montant du fonds de concours ne doit pas dépasser 50 % du montant H.T. des investissements réalisés (net de subvention),

ENTENDU l'exposé de M. Jean-Pierre Conrié, rapporteur,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, à l'unanimité (Pour : 34 voix).

APPROUVE la modification de sa délibération n° 2024-02-07/03 en date du 7 février 2024 concernant sa demande de versement d'un fonds de concours auprès de la Communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc pour l'année 2023, pour prendre en compte la réactualisation de certaines opérations et en ajouter d'autres.

SOLLICITE auprès de la Communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc le versement d'un fonds de concours à hauteur de 4 244 489 € au titre des opérations mentionnées ci-dessous :

OPÉRATION	COÛT TRAVAUX HT	AUTRE SUBVENTION	COÛT COMMUNE HT	PLAFOND (50 %)	LIVRAISON
Préemption immeuble Projet de renouvellement urbain du pôle d'activités Inovel Parc	1 142 900,00 €		1 142 900,00 €	571 450,00 €	2022
Préemption immeubles Opération aménagement entrée de ville rue Marcel Sembat et rue Ampère	1 205 000,00 €		1 205 000,00 €	602 500,00 €	2023
Centre d'Animation Culturelle Maurice Ravel : Réaménagement du parvis Rénovation du hall d'accueil Rénovation salle Raimu Aménagement salle Renoir	207 000,00 € 320 000,00 € 167 500,00 € 14 000,00 €		708 500,00 €	354 250,00 €	2024 2025
Réfection vestiaires : Stade Wagner Gymnase Richet	86 000,00 € 23 000,00 €		109 000,00 €	54 500,00 €	2022 2023
Réfection éclairage : L'Onde Parking Dautier Parking Mozart Parking Hôtel de Ville Gymnase Richet Gymnase Jean Macé	51 300,00 € 25 200,00 € 54 500,00 € 13 500,00 € 35 300,00 € 36 200,00 €		216 000,00 €	108 000,00 €	2023 2024
Réfection couvertures ALSH Jean Macé et Le Village Poney club	960 000,00 €		960 000,00 €	480 000,00 €	2023 2024
Construction Nouvel Espace Jeunesse 1 ^{ère} étape : Déconstruction bâtiment existant	175 000,00 €		175 000,00 €	87 500,00 €	2024 2025
Construction Nouvel Espace Jeunesse Dévoiement des réseaux de chauffage urbain	300 000,00 €		300 000,00 €	150 000,00 €	2025

OPÉRATION	COÛT TRAVAUX HT	AUTRE SUBVENTION	COÛT COMMUNE HT	PLAFOND (50 %)	LIVRAISON
Construction Nouvel Espace Jeunesse Aménagement de voirie	80 000,00 €		80 000,00 €	40 000,00 €	2025
Ecole Fronval – Réfection sol préau et isolation acoustique	90 000,00 €		90 000,00 €	45 000,00 €	2023 2024
Désimperméabilisation : parking Mermoz square des Dauphins	69 000,00 € 59 000,00 €		128 000,00 €	64 000,00 €	2025
Aménagement urbain Le Mail : dévoiement des réseaux	1 226 500,00 €		1 226 500,00 €	613 250,00 €	2024
Réfection parking Mozart	810 000,00 €		810 000,00 €	405 000,00 €	2024 2025
Gazon synthétique Sadi Lecointe	290 000 €	50 829,00 €	239 171,00 €	119 585,50 €	2022
Travaux façade piscine	440 000,00 €	100 000,00 €	340 000,00	170 000,00 €	2024
Travaux de rénovation Pont André Citroën	225 000 ,00 €		225 000,00 €	112 500,00 €	2025 2026
Aménagement solarium piscine	140 000,00 €		140 000,00	70 000,00	2026
CREM G4 Pose mâts éclairage LED Stade Wagner Travaux de terrassement et création réseau BT Rues Dewoitine, Dautier, Caudron	229 000,00 € 334 000,00 €		563 000,00 €	281 500,00 €	2025 2026
		TOTAUX	8 658 071,00 €	4 329 035,50 €	

AUTORISE le Maire à signer tout acte y afférent.

PRÉCISE que ce versement devrait être demandé auprès de la Communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc en 2026 ou au plus tard sur l'exercice 2027.

Fait et délibéré en séance le 26 novembre 2025.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours administratif et/ou d'un recours pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité auprès du Tribunal administratif de Versailles ou par voie dématérialisée sur le site www.telerecours.fr.